

Vie Associative du 25/04/2023

Etaient présents : Marianne, Jip, Bertrand, Michel, Isabelle, Chantal, Bénédicte, Aude
Excusés : Coby, Cécile, Jacques

Jip est le facilitateur, Isabelle la gardienne du temps, Aude la secrétaire

Points abordés :

-Temps de GP, 1h30 ou 2H?

Après discussion, nous convenons de nous efforcer de mieux centrer et synthétiser notre dépôt, pour tenir compte du temps de parole des autres, favoriser le maximum d'expressions et garder un mode d'échange dynamique. Les coordinatrices, Bénédicte et Chantal, informeront Ingrid de ce choix, ce qui permettrait de rester à 1h1/2. Cela sera repris en début de prochain GP. Ce choix sera évalué autant que nécessaire

-Que répondre aux futurs nouveaux bénévoles, formés par ailleurs, qui demandent à commencer au plus tôt les accompagnements ?

—le groupe convient que le temps "de latence" demandé permet le murissement et l'intégration dans le groupe des nouveaux bénévoles. Les coordinatrices suivront l'évolution des nouveaux et nous tiendront au courant

-Le stage avec Fleur Lise en octobre aura bien lieu dans la salle chaleureuse de Pont de Quart.

Par ailleurs, nous sommes encore en attente d'une salle pour la conférence

-Bilan de la journée de Romeyer ? compte tenu du manque de temps, celui-ci sera fait ultérieurement quand les conditions seront réunies pour en discuter

-Notre relation aux soignants, structures, institutions, lorsque nous avons envie/ besoin de nous exprimer au sujet du bien être des personnes accompagnées. Est ce notre rôle? Que faire ? comment faire ?

—Nous intervenons dans des structures extérieure à notre association avec leurs propres règles que nous avons choisi de respecter

—Nous accompagnons les personnes qui y vivent dans tout ce qu'elles ont à vivre. Nous sommes des témoins, pas des porte-paroles

—En intégrant le comité des usagers ou le centre de vie sociale, chacun peut intervenir alors en tant que porte-parole

—c'est notre devoir de citoyen de signaler la maltraitance

—Nous avons tout intérêt à prendre soin de notre relation avec les soignants, cela est très efficace

—Faire le point une fois par an avec les structures

Michel sera le facilitateur de la vie associative du mois de mai